



# Me Jérémie Langevin

Avocat

## Parcours professionnel

*Me Langevin travaille principalement dans les domaines du droit du travail et de l'emploi.*

Il conseille des entités gouvernementales ainsi que des entreprises syndiquées et non syndiquées oeuvrant dans des domaines variés en matière de relations de travail, de droits et libertés de la personne, plus particulièrement en ce qui a trait à l'obligation d'accommodement raisonnable, ainsi qu'en matière de santé et sécurité du travail en ce qui a trait à l'indemnisation, mais surtout à la prévention. Il a développé une expertise relativement à la rédaction de contrats de travail, notamment de clauses restrictives, telles que les clauses de non-concurrence et de non-sollicitation. Me Langevin se spécialise notamment dans la gestion de la santé et de la sécurité du travail. À cet égard, il est appelé à conseiller diverses entreprises et entités gouvernementales quant à leurs obligations en matière de santé et sécurité du travail et à représenter ces entreprises et entités gouvernementales devant différents tribunaux, tant en matière civile et administrative que pénale. Me Langevin agit également à titre de conférencier.

## Implications

- LL.B., Droit, 2004, Université Laval

## Contact

☎ 418-640-4456  
✉ jeremie.langevin@steinmonast.ca

## Langue(s)

Français et anglais

## Services offerts

- Droit administratif et municipal
- Droit de la personne
- Droit du travail et de l'emploi
- Santé et sécurité au travail

## Formation

LL.B., Droit, 2004, Université Laval

## Admission au barreau

2008